

COMMUNIQUE DE PRESSE

EXERCICE «BARRAGE DE LA GIMONE»

Dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Barrage de la Gimone, la préfecture organise un exercice de sécurité civile le lundi 26 juin 2017.

Cet exercice qui associera l'ensemble des services concernés a pour objectif de tester les dispositions de ce PPI.

En fonction des événements, des actions et des déplacements de personnes pourront être menés sur le terrain. L'exercice se jouera en temps réel.

Dans le cadre de cette manœuvre, le centre opérationnel départemental (COD) sera activé à la préfecture du Gers et une coordination des moyens sera assurée sur le site. Les sirènes d'alerte de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) seront activées le jour de l'exercice.

Les maires des communes de Gaujan, Monbardon, Saint-Blancard, Sarcos et Simorre seront associés à cet entraînement et la population concernée sera invitée à y participer.

Une plaquette d'information rappelant les comportements à adopter dans le cadre d'une inondation est disponible sur l'internet départemental des services de l'Etat :

<http://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Protection-civile/Plans-de-secours/Barrage-de-la-Gimone>.

